L'INFO Municipale

Municipalité de Labelle

LE MOT DU MAIRE

Volume 26 - Numéro 7
1er juillet 2015

Bonjour, le 5 juin avait lieu l'inauguration de l'écocentre de la municipalité de l'Ascension. Bravo à la municipalité qui s'est doté d'une infrastructure à un coût abordable et qui réduira l'enfouissement. Une particularité, ils ont prévu une section pour le réemploi.

La Municipalité a tenu ses élections, le 7 juin dernier. M Gaétan Marier a été élu. Félicitations!.

Le 11 juin avait lieu le conseil d'administration de tricentris en voici un bref résumé :

- installation de séparateur balistique aux usines de Lachute et de Terrebonne facilite la séparation des matières et la rapidité du triage. Augmentation importante de la productivité.
- positionnement contre la consigne par le conseil d'administration, car déjà dans notre régie, nous récupérons le verre.

La réunion de l'organisme de bassin versant de la rouge petite nation saumon s'est déroulée le 16 juin. En préambule, nous avons eu une conférence sur l'utilisation des sels de voirie et leur effets sur la dégradation des routes et de la nature. Notre municipalité a déjà fait un pas en créant des quartier blanc, mais on voit que nous avons encore du travail à faire pour réduire davantage l'utilisation du sel en assurant la sécurité de nos citoyens.

Le 17 juin avait lieu l'inauguration du parc de la Maskinongé en présence d'une trantaine de personnes, situé à la limite du lac Brochet et au début de la rivière Maskinongé se prolongeant jusqu'à la Municipalité d'Amherst. Ce projet, élaboré dans le cadre du programme volet 2 du ministère des ressources naturelles en collaboration avec la MRC des Laurentides, vise à mettre en valeur un joyau de notre territoire à savoir la rivière Maskinongé, mais également à faire un lien avec le sentier national du Québec (secteur l'héritage) et la municipalité d'Amherst. Les amants de la nature pourront découvrir également cet endroit en empruntant le nouveau sentier le long de la rivière ou tout simplement faire un petit pique-nique dans ce petit parc. Ça vaut le détour!! Un merci spécial à Marc Blaquière et Martin Ouimet qui ont travaillé à nous offrir ce site. Voir photo en annexe

Le 17 juin avait lieu le vernissage du groupe Alpha, bravo aux artistes qui ont eu l'audace de présenter le fruit de leur travail.

Le conseil des maires de la MRC était le 18 juin, en voici un bref résumé :

- appui à la FQM (fédération Québécoise des municipalités) pour le prochain pacte fiscal en préconisant des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie municipale, une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec, des leviers spécifiques aux milieux ruraux et aux municipalités dévitalisées, des orientations sur l'allégement de la reddition de comptes.
- adoption de la politique sur le respect de l'intégrité.

Je vous souhaite un bel été! Gilbert Brassard, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 JUIN 2015

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil du 15 juin 2015.

Administration, finances et ressources humaines

Suite à l'élection de M. Gaétan Marier au poste de conseiller numéro 4, celui-ci a été nommé maire suppléant pour les périodes du 1er mars au 30 avril 2016 et 2017. Il a également été nommé :

- Représentant de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Conseiller responsable du dossier du Service des loisirs et du tourisme;
- Conseiller responsable de la culture;
- Membre du Comité des loisirs;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales et/ou des aînés et représentant auprès de Carrefour action municipale et famille;
- Conseiller sur le Comité de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés.

Pour protéger ses créances, la Municipalité a entériné l'achat de deux propriétés par la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement des taxes 2015, au coût total de 7 153,43 $ pour le matricule 0927-76-2537, et de 1 319,84 $ pour le matricule 1121-04-7588.

Travaux publics

Étant donné que, pour pouvoir obtenir une aide financière dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018, la Municipalité doit mettre à jour son plan d'intervention pour le renouvellement des conduites approuvé par le MAMOT, auquel doivent s'ajouter les conduites pluviales et les chaussées, le conseil a accordé un mandat pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil a également accordé des mandats pour la réfection de la toiture du garage municipal et celle de l'Hôtel de Ville.

Urbanisme et environnement

Cinq demandes de dérogation mineure ont été présentées et il a été résolu d'accorder :

- la demande numéro 2015-009 pour une dérogation de 0.4 mètre entre l'abri d'auto avec la ligne latérale droite afin de conserver une distance respectable avec la propriété voisine et d'accepter un dépassement de 17% du coefficient d'occupation du sol pour la construction de l'abri d'auto au-dessus de l'espace occupé par le stationnement existant. Le tout, sur le lot 5010323, situé au 18, rue de la Poste;
- la demande numéro 2015-013 pour la dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une piscine hors terre et d'un spa en cour avant, le tout, sur le lot 57, du rang H, canton de Joly, situé au 551, chemin Saindon.
- la demande numéro 2015-014 pour la dérogation mineure afin de conserver l'abri temporaire sur une période d'un an. À la fin de ce délai, la dérogation mineure sera invalide. S'il y a lieu, le dossier devra être réévalué par dérogation mineure chaque année, le tout, sur le lot 324, du cadastre du Village, situé au 675, rue de l'Aéroport.
- la demande numéro 2015-017 pour la dérogation mineure afin de conserver l'abri temporaire sur une période d'un an. À la fin de ce délai, la dérogation mineure sera invalide. Aucun droit acquis n'est attribué à l'abri temporaire et à l'immeuble. À la fin de la période de validité de la dérogation mineure, le propriétaire devra se conformer à la réglementation d'urbanisme touchant la propriété du 9335, boulevard du Curé-Labelle, entre autres, les bâtiments et leurs architectures, l'entreposage et la superficie plancher commerciale autorisés dans la zone. Dans l'éventualité où des éléments ne pourraient être conformes à la réglementation, une dérogation mineure devra être demandée, le tout, sur le lot 6B-1, rang C dans le canton de Joly, situé sur le boulevard du Curé-Labelle.
- la demande numéro 2015-018 pour la dérogation mineure afin de conserver l'abri temporaire sur une période d'un an. À la fin de ce délai, la dérogation mineure sera invalide. S'il y a lieu, le dossier devra être réévalué par dérogation mineure chaque année, le tout, sur les parties de lots 240 et 241 du cadastre du Village, situé au 8361, boulevard Curé-Labelle.

La demande de PIIA numéro 2015-020 du secteur Noyau villageois pour remplacer la toiture par la couleur brun foncé sur le lot numéro 5010129, situé au 155 rue du Collège, a également été acceptée.

Il a aussi été résolu d'approuver une demande faite à la CPTAQ pour ouvrir une boutique d'art décoratif et d'articles antiques et usagés, un atelier de peinture et de restauration de vieilles pièces de bois ainsi que les activités touchant l'agrotourisme, le tout sur la partie de lot 36A, rang F, canton de Joly, situé au 4265, chemin de la Gare.

Il a également été décidé que la Municipalité prenne les droits de passage du sentier national pour les sections Alléluia et Héritage sur le territoire de Labelle et La Conception correspondant au dossier numéro 680 913. Aussi, le droit de passage correspondant au sentier Expédition, Cap360 et Mont Gorille pourra également être transféré à la Municipalité de Labelle.

Enfin, le conseil a autorisé l'achat de deux terrains en bordure de la rivière pour y aménager une nouvelle descente plus sécuritaire

Règlements

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption, à une séance ultérieure du conseil, du règlement numéro 2015-257 décrétant des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue du Pont et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts. Ces travaux sont rendus nécessaires à cause de la reconstruction du pont Joseph-Commandant.

Les règlements numéros :

- 2015-248 modifiant le plan d'urbanisme (Règlement numéro 2002-53) afin d'enlever les éléments touchant l'aménagement du contournement de la route 117;
- 2015-249 modifiant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 afin d'ajouter des définitions et sur l'application du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;
- 2015-250 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 afin d'ajouter les complexes hôteliers, modifier les dispositions sur l'affichage ainsi que diverses dispositions;
- 2015-251 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-57 afin d'enlever les dispositions concernant le contournement de la route 117,
- 2015-252 modifiant le règlement de construction numéro 2002-58 afin de modifier des normes relatives aux bâtiments, et
- 2015-253 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, ont été adoptés.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil de juin 2015.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **lundi le 20 juillet 2015 à 20 h.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « CONSEIL MUNICIPAL » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

UNE BELLE IMPLICATION RECONNUE!

Parce que la MRC croit qu'il est primordial de valoriser l'implication positive de nos jeunes au sein de leur milieu en lien avec la sécurité publique, deux étudiantes de Labelle ont été félicitées pour leur attitude inspirante et leur rayonnement positif en regard de la sécurité au sein de la communauté scolaire et leur influence positive auprès de leurs pairs.

Il s'agit de Gabryelle et Amélyanne Schlightig qui ont reçu cette reconnaissance pour avoir œuvré à sensibiliser les jeunes du primaire au passage vers le secondaire, les initier, les rassurer.

Bravo pour votre implication!

Tu es âgé entre 15 et 19 ans?

Tu es intelligent, ambitieux et passionné par la politique ou intéressé à en apprendre plus?
Tu aimerais contribuer à l'avenir de ta collectivité et de ton pays?

Postule dès maintenant!
Forum pour jeunes Canadiens vous offre une occasion amusante et intéressante de rencontrer d'autres jeunes Canadiens comme vous en vous plongeant pendant une semaine dans les coulisses du monde de la politique fédérale sur la Colline du Parlement

Pour qui? Tout élève canadien de 15 à 19 ans qui s'intéresse à la politique et aux dirigeants dans leur collectivité.

Toute autre information peut être obtenue en envoyant un courriel à EMeed@forum.ca

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés pour la fête du Canada le **3 juillet.**

Le Bureau d'accueil touristique sera ouvert selon l'horaire prévu.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
Maryse Trudel, responsable adjointe, poste 5008, Marc Blaquière, directeur, poste 5007

****

L'entretien de son terrain, c'est important!

À tous les propriétaires et locataires responsables de l'entretien de leur propriété résidentielle, il est important de rappeler que l'herbe ou les broussailles d'une hauteur supérieure à trente (30) centimètres sur un terrain dans les espaces de verdure constitue une nuisance et est prohibé.

Cependant, la présente disposition n'est pas applicable à un territoire agricole lors de travaux reliés à l'exercice d'une ferme et sont aussi exclus les espaces laissés sous couverture végétale et les bandes riveraines en vertu des règlements de zonage applicables.

Le propriétaire de l'immeuble d'où proviennent les nuisances est également responsable des nuisances commises par les personnes à qui il loue son immeuble et à qui il en autorise l'accès.

Bien entretenir et nettoyer son terrain n'est pas seulement une bonne habitude à avoir, mais est aussi une preuve de respect envers ses voisins!

Le xéropaysagisme ou comment économiser l'eau dans les aménagements paysagers.

Le xéropaysagisme (xeros signifiant «sec» en grec) est une façon novatrice de concevoir des aménagements paysagers attrayants qui demandent moins d'eau et d'entretien. L'eau est conservée parce que l'on fait en sorte que les besoins en eau soient presque entièrement satisfaits par les précipitations naturelles au lieu de se fier fortement à l'irrigation.

Le xéropaysagisme repose sur les sept principes suivants :

1. planification et conception appropriées;
2. analyse du sol;
3. irrigation efficace;
4. zones gazonnées pratiques;
5. sélection de plantes appropriées;
6. utilisation de paillis;
7. entretien approprié.

Privilégier les plantes vivaces, car elles tolèrent la sécheresse et peuvent croître sous divers types de paillis. On utilise des plantes vivaces parce qu'elles ont besoin de moins d'eau, d'engrais et de pesticides que les plantes annuelles. L'usage de vivaces respecte l'environnement et réduit les coûts de main-d'œuvre et d'entretien. Les matériaux d'aménagement comprennent la pierre concassée, les cônes de pin et l'écorce, utilisés seuls ou mélangés avec le paillis.

Une membrane géotextile est placée à la surface du sol avant de fixer le paillis et les pierres. Elle prévient la croissance de mauvaises herbes tout en laissant passer l'eau. La membrane laisse pénétrer l'eau et l'empêche de s'accumuler ou de ruisseler, ce qui, autrement, pourrait détériorer le paillis ou causer de l'érosion.

Le xéropaysagisme présente de nombreux avantages, dont le plus important est une moins grande consommation d'eau, laquelle entraîne une réduction des besoins d'approvisionnement en eau et des coûts. Le paillage et l'irrigation efficace réduisent l'entretien de l'aménagement. En outre, une sélection de plantes appropriée réduit l'utilisation d'engrais et de pesticides.

LA JOURNÉE COMPTE-GOUTTES

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

La Journée compte-gouttes célébrera sa 7e édition le 15 juillet 2015! Cette journée québécoise de sensibilisation invite l'ensemble de la population à poser un geste pour la préservation de notre eau potable.

Pour la 7e édition de la Journée compte-gouttes, la Municipalité de Labelle invite l'ensemble de la population à poser un ou des gestes pour l'économie d'eau potable. Pour sa part, la Municipalité s'engage à fermer la fontaine au parc du Curé-Labelle pour la fin de semaine du 10 au 12 juillet et aucun arrosage de la part de l'équipe d'horticulture ne sera effectué sur l'ensemble du territoire de la Municipalité le mercredi 15 juillet.

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE JUILLET

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 20 juillet 2015, cinq dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- **Demande #2015-022 :** Une dérogation pour conserver, sur un terrain industriel, un abri temporaire permanent pour le remisage du bois sec de charpenterie sur le lot 5010703, situé au 1344 chemin du Moulin.
- **Demande 2015-023** : Une dérogation de 2,01 mètres avec le lac pour la construction d'une fondation habitable sous le bâtiment principal dans la bande riveraine et une dérogation de 4,8 mètres avec le lac pour la construction d'une galerie dans la bande riveraine, sur le lot 5011000, situé au 1981 chemin du Lac-Joly.
- **Demande #2015-024** : Des dérogations mineures de 13,16 mètres avec la marge de recul avec le lac et de 8,34 mètres avec la marge avant pour la reconstruction du bâtiment principal et une dérogation de 9,95 mètres avec le lac pour la reconstruction d'une galerie; sur le lot 25H-4, rang H, Canton de Joly, situé au 136 chemin Monette.
- **Demande #2015-025** : Une dérogation de 8,5 mètres avec le lac pour la reconstruction d'une galerie dans la bande riveraine, sur le lot 5010853, situé au 6 île Bouchard.
- **Demande #2015-026** : Des dérogations mineures de 3,23 mètres avec la marge de recul avec le lac, de 8,4 mètres avec la marge de recul avec le cours d'eau et de 2,1 mètres avec la marge de recul latérale droite pour l'agrandissement du bâtiment principal; sur le lot 189, rang F, Canton de labelle, situé au 320 chemin Pierre-Miron.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

OUVERTURE DU BAT

19 JUIN AU 6 SEPTEMBRE 2015

Vendredi et samedi	**de 9h à 19h**
Dimanche au jeudi	**de 9h à 17h**

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Le club de lecture, pour les 2 à 5 ans, se poursuit jusqu'au 15 août. Des surprises t'attendent lors de ton inscription!

www.biboche.ca

Heures d'ouverture :
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

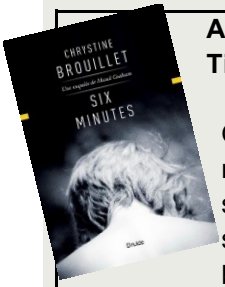

Auteur : Brouillet, Chrystine
Titre : Six minutes

Quand Maud Graham est appelée à éclaircir le meurtre d'un homme trouvé gisant dans son sang, seul dans son appartement, elle ne peut se douter des motifs de ce crime. Qui pouvait bien en vouloir à ce point à cet homme sans histoire? Avec ses coéquipiers - McEwen, Joubert, Nguyen et Rouaix -, la détective avance en plein brouillard jusqu'à ce que commence à se dessiner une toile complexe. La victime a été témoin d'une violence qu'on aurait voulu garder dissimulée à tout jamais. Et si l'enquête porte d'abord sur l'assassinat d'un homme, c'est sur la maltraitance subie par des femmes qu'on lèvera le voile en cours d'investigation. Alarmée par le danger qui menace ces femmes devenues des proies malgré elles, Graham se lance sur la trace de l'agresseur. Une poignante course contre la montre démarre.

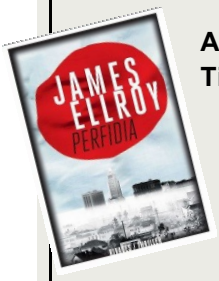

Auteur : Ellroy, James
Titre : Perfidia

Premier volet d'un prélude au Quatuor de Los Angeles, reprenant les personnages à l'époque de leur jeunesse, plongeant dans la trahison morale de l'Amérique au début de la Seconde Guerre mondiale, avec l'internement de ses citoyens d'origine japonaise.

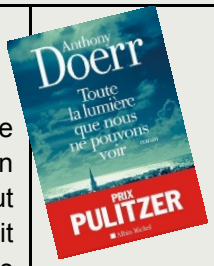

Auteur : Doerr, Anthony
Titre : Toute la lumière que nous ne pouvons voir

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la jeune Marie-Laure doit se réfugier à Saint-Malo chez un oncle avec son père, employé au Museum d'histoire naturelle de Paris chargé d'un diamant précieux qui ne doit pas être volé par les Allemands. En Allemagne, le jeune Werner est enrôlé dans les Jeunesses hitlériennes avant d'entrer à la Wehrmacht. En 1944, leurs destins se croisent.

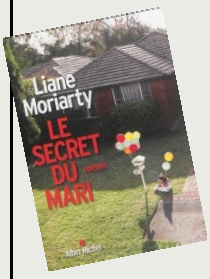

Auteur: Moriarty, Liane
Titre: Le secret du mari

Cecilia trouve par hasard dans le grenier une lettre écrite de la main de son mari, sur laquelle il mentionne qu'il ne faut l'ouvrir qu'après sa mort. La curiosité étant plus forte, elle l'ouvre et découvre un terrible secret qui pourrait détruire sa famille mais aussi la vie de quelques autres.

Rappel aux parents pour le camp de jour ÉTÉ 2015

Dates du PÉLICAMP
Du **mardi 30 juin** 2015 au
vendredi 14 août 2015 **(Fermeture à 12h)**

Heures d'ouverture du PÉLICAMP
De 9 h à 16 h
* Sauf le vendredi 14 août, le camp de jour se terminera à 12h

Heure d'ouverture du service de surveillance
De 7 h 30 à 9 h
De 16 h à 18 h

Matériel requis

- ***Bouteille d'eau***
- ***Sac de piscine avec serviette, maillot de bain et casque de bain obligatoire***
- ***Linge de rechange***
- ***1 dîner et deux collations***
- ***Veste de flottaison (au besoin)***
- ***Casquette ou chapeau obligatoire***
- ***Souliers de courses obligatoires***

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB :
www.municipalite.labelle.qc.ca
FACEBOOK :
https://www.facebook.com/pelicamp.labelle

Mémo

Appliquer une couche de crème solaire à votre enfant avant son arrivée au camp même si cette dernière est fournie.

Merci de revoir le code de vie du PÉLICAMP avec votre enfant avant le début de la saison.
L'équipe vous souhaite un bel été ensoleillé !!!

Pour info: Charlène Vézina, Coordonnatrice Pélicamp Municipalité de Labelle, 819-681-3371 poste 5028
loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

MANQUE DE CIVISME

Plusieurs personnes ont malheureusement été témoin du manque de civisme de certains citoyens de notre municipalité. Pour ceux qui ne l'ont pas vu, voici une photo. Est-ce que nous voulons de ce portrait dans notre municipalité? Pourtant tout est disponible pour que nos matières soient déposées dans les endroits appropriés. Le site de Rivière-Rouge est situé à proximité de notre municipalité et est gratuit pour nous. Nous avons aussi un dépôt des résidus domestiques dangereux (RDD) au garage municipal.

Cette situation engendre des coûts non négligeables pour la municipalité, entre autres, l'utilisation des employés municipaux et la machinerie pour ramasser ces sites. Malheureusement, devant cette situation, la collecte des gros objets devra être retirée prochainement.

Nous vous demandons d'être les yeux de la municipalité, dénoncer les fautifs et nous nous engageons à leur faire comprendre qu'il y a des règlements dans notre municipalité et qu'il est de leur obligation de déposer aux bons endroits leur rebuts.

N'oubliez pas que vous pouvez disposer de la plupart de vos objets dans les différents écocentres, et ce, gratuitement. Consulter le site Internet de la municipalité pour les endroits et les heures d'affaires.

PARE FEU DU CHEF

L'heure est venue de vous parler des barbecues, mais avant un petit rappel pour le feu à ciel ouvert et feu de brousse.

Rappelez-vous qu'il vous faut un permis de brûlage, quand vous faites des feux à ciel ouvert. Quand nous avons un indice élevé ou extrême de la SOPFEU, ne faites aucun feu. N'oubliez pas vous êtes toujours responsable de votre feu et des conséquences.

Il ne faut surtout pas oublier que la municipalité a trois panneaux pour vous indiquer les indices de feu. Ses panneaux se trouvent au Bureau touristique, devant le garage municipal, et à l'entrée du chemin du Lac -Labelle.

Merci pour votre compréhension et coopération.

Les barbecues au propane
Prenez le temps de le nettoyer et de vérifié les tuyaux. Les entrées de propane sont de beaux endroits pour les araignées, et a l'intérieur du BBQ même, un endroit ou les souris font leur nid.

Quelques notes sur le propane
Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle des œufs pourris ou du chou bouilli (du métacan) pour permettre de vous alerter en cas de fuite.

Les quelques conseils qui suivent ont pour objectif de prévenir les accidents.

N'utilisez donc jamais votre barbecue à l'intérieur et n'entreposez jamais votre bouteille de propane à l'intérieur.

Pour profiter au maximum de votre barbecue
Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.

Les bouteilles : Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans doivent être retirées de la circulation et **remises au distributeur de propane** ou à votre centre RDD municipal, qui en disposera de façon sécuritaire. Ne jetez jamais une bouteille au rebut (incluant les gros morceaux) car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion.

Les visites résidentielles
Les pompiers ont commencé leurs visites résidentielles pour l'année en cours. Ils sont en groupe de deux, avec un véhicule d'incendie, en uniforme et bien identifié. La visite ne prend pas plus que 15 minutes et peut vous donner de bons conseils.

Signalisation 911
La Municipalité de Labelle est dans la dernière année d'installation de panneau d'adresse connue plus communément par signalisation 911. Cette signalisation facilite la tâche des ambulanciers, du service d'incendies et de la police pour trouver les entrées, durant les situations d'urgence.

Vous avez une responsabilité de garder cette pancarte découverte de branches et aussi de ne pas mettre vos bacs à vidange trop près, car le bras du camion pour l'emporter. Gardez-les éloignés de cette signalisation.

le directeur du service, Stephen Potts

Municipalité de Labelle

Nos parcs
Nos terrains de tennis
Notre terrain de balle
Nos estrades
Notre pavillon des loisirs
Notre piscine
Notre gymnase

sont notre fierté en tant que Municipalité!

Nous avons à cœur d'offrir un milieu de vie de qualité et des infrastructures de loisirs adéquates, propres et sécuritaires.

AIDEZ-NOUS À LES GARDER EN ÉTAT DE FONCTIONNER ET À LES PROTÉGER!

Halte

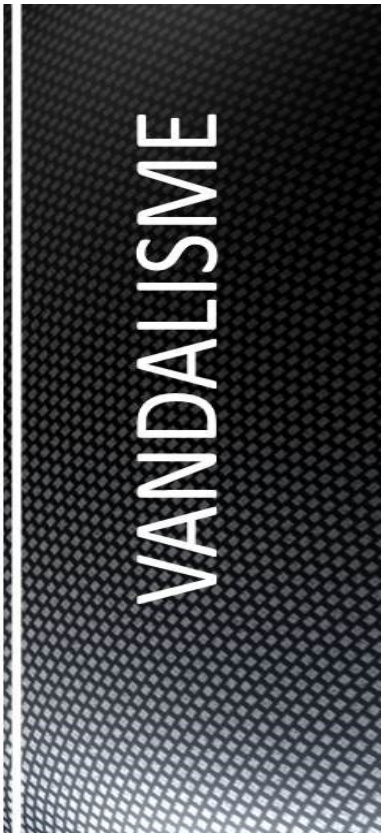
VANDALISME

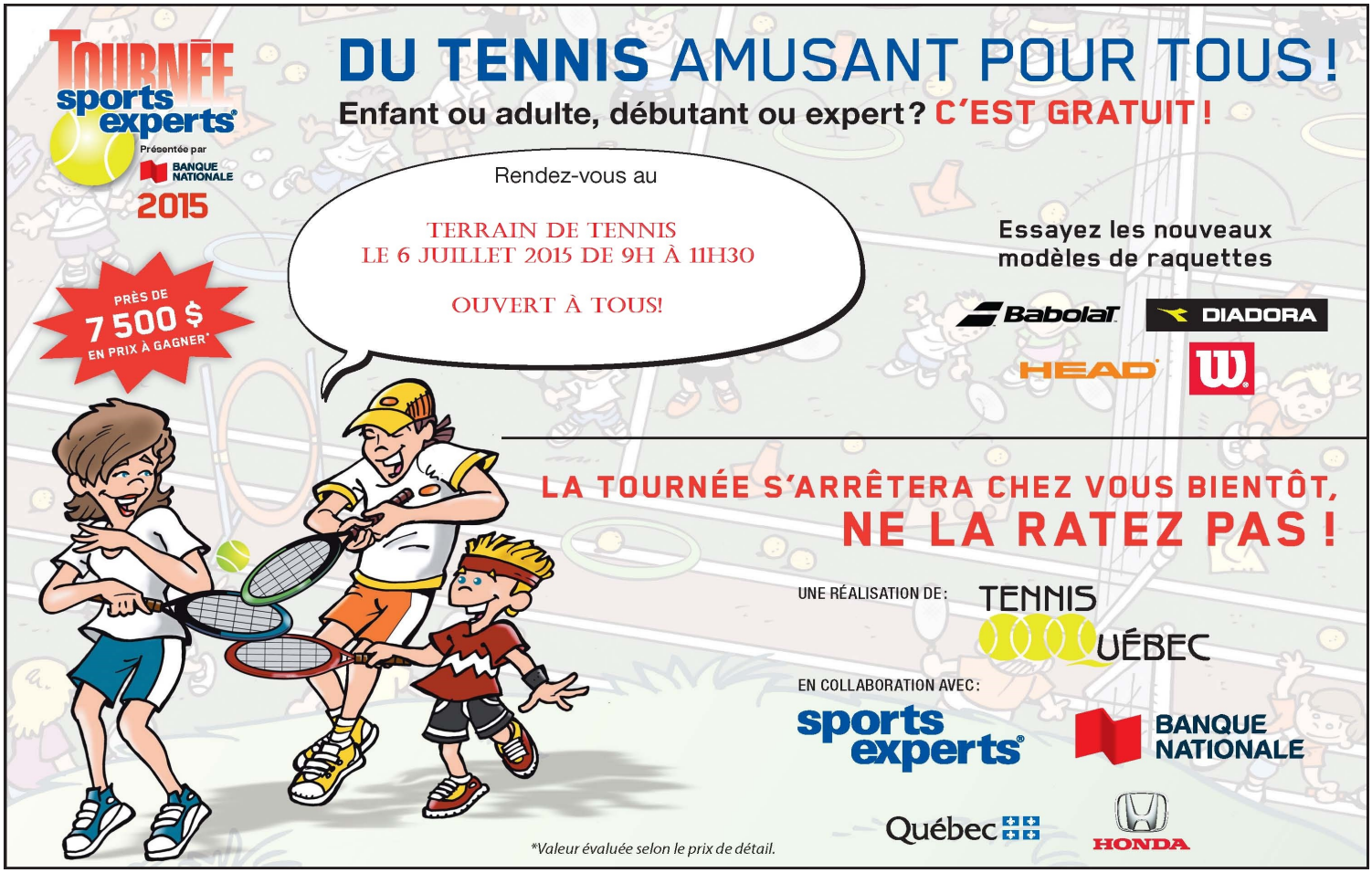
TOURNÉE sports experts
Présentée par BANQUE NATIONALE
2015
DU TENNIS AMUSANT POUR TOUS!
Enfant ou adulte, débutant ou expert? C'EST GRATUIT!
Rendez-vous au
TERRAIN DE TENNIS
LE 6 JUILLET 2015 DE 9H À 11H30
OUVERT À TOUS!
PRÈS DE 7 500 $ EN PRIX À GAGNER*
Essayez les nouveaux modèles de raquettes
Babolat
DIADORA
HEAD
LA TOURNÉE S'ARRÊTERA CHEZ VOUS BIENTÔT,
NE LA RATEZ PAS!
UNE RÉALISATION DE: TENNIS QUÉBEC
EN COLLABORATION AVEC:
sports experts
BANQUE NATIONALE
Québec
HONDA
*Valeur évaluée selon le prix de détail.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CERCLE DE FERMIÈRES LABELLE

Nous informons les membres du Cercle de Fermières Labelle que lors de l'Assemblée générale du 10 juin 2015 ; madame Nicole Fredette a été élue au poste de présidente et madame Jasmine Leclerc a conservé son poste de conseillère # 1.

Les membres du Conseil d'administration vous souhaitent de passer un bel été. Nous reprendrons en septembre une nouvelle année avec des ateliers de techniques artisanales diversifiées.

Votre conseil d'administration
Nicole Fredette, présidente
Lisette Brousseau, vice-présidente
Jasmine Leclerc, conseillère # 1
Louise Gaudreau, conseillère # 2
Annette Di Genova, secrétaire-trésorière
Francine Patry, spécial recrutement

Duathlon au lac Labelle le 1er août!

Prenez part au tout premier duathlon au Lac Labelle cet été!
Toutes les informations se retrouvent sur le site internet de l'APLL* et sur celui de la Municipalité.

* Site Internet APLL: http://laclabelle.org
Courriel: duathlonapll@gmail.com 819 686-3076

VSL Vignoble Spirit Léonard

À partir du 1er juillet, notre chapiteau sera sur place pour vous accueillir. Venez échanger entre amis, fêter un événement. C'est un rendez-vous!

Nous sommes situés à 4.5 km du centre du village de Labelle en direction de La Macaza et adjacent à la piste cyclable.

Nos heures d'ouverture pour la saison estivale sont du mercredi au dimanche de 11h30 à 21h.

N'hésitez pas à vous arrêter en chemin!

Pour info : 686-3350
592, montée des Paysans

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Tous nos vêtements, souliers et sacs à mains pour toute la famille seront réduits de MOITIÉ PRIX ou VOUS REMPLISSEZ UN SAC ET VOUS NE PAYEZ QUE 5$

Du 6 au 10 juillet 2015
N'oubliez pas nous serons ouverts samedi
le 4 juillet de 10h à midi.

127, rue du Collège, Labelle, 819-686-1878

Venez nous voir !

HORAIRE D'ÉTÉ
HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au jeudi 17 h à 21 h
Vendredi 15 h à 22 h

VACANCES DE LA MDJ

Veuillez noter que la Mdj sera fermée aux dates suivantes pour les vacances du personnel :

Du samedi 18 juillet au lundi 3 août inclusivement.

Barrage routier – campagne de financement

Quand : Vendredi 17 juillet
Heures : 12 h 30 à 20 h
Lieu : Feux de circulation à l'intersection du boul. du Curé-Labelle et de la rue du Pont Nouvelle sortie du Sonic à l'intersection du boul. du Curé-Labelle et de la rue Augustin-Lauzon.

NOUS AVONS UN GRAND BESOIN DE BÉNÉVOLES ET DE JEUNES POUR RÉALISER CETTE CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LAQUELLE TOUS LES FONDS AMASSÉS SERVIRONT EXCLUSIVEMENT AUX ACTIVITÉS DES JEUNES.

Certaines activités sont offertes aux parents de nos membres

ACTIVITÉS DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT :

Match des Alouettes de Montréal contre Calgary au stade de l'Université de McGill

Quand : Vendredi 3 juillet
Heures : Départ à 16 h
Coût : 20 $ pour les membres ados de la Mdj
25 $ pour les parents des membres
Incluant le transport ainsi qu'une pointe de pizza et un breuvage

Spectacle d'humour de P-A Méthot au théâtre Le Patriote

Quand : Vendredi 10 juillet
Heures : 20 h 30
Coût : 15 $ pour les membres ados de la Mdj
45 $ pour les parents des membres
Incluant le transport

Tyroparc
Une belle journée en plein-air avec les jeunes de toutes les Mdj des Laurentides. Méga tyrolienne, mini escalade, mini via ferrata, mini décalade et randonnée pédestre.

Quand : Jeudi 6 août
Heures : À confirmer (9 h à 16 h approximatif)
Coût : 20 $ pour les membres ados de la Mdj
Site Internet : www.tyroparc.com

Camping et Super Aquaclub de Pointe-Calumet
Une nuit au camping l'Escale à Pointe-Calumet et une journée au Super Aquaclub de Pointe-Calumet.

Quand : mardi 18 août—glissades
jeudi 20 août—camping
Coût : À confirmer
Heures: À confirmer

Circulitout arrive à Labelle!

Les jeudis de 10h00 à 11h30 : 30 juillet, 6 août,13 août et 20 août

Les animations de Circulitout sont destinées à accroître l'intérêt des petits (0-5 ans) pour les livres à l'aide d'une bibliothèque mobile et de contes animés.

Les activités se feront à l'extérieur dans le parc à proximité de l'école le Tremplin. Il est à noter que les 4 activités sont différentes et que vos enfants peuvent assister à toutes les animations. Cherchez la caravane, nous vous y attendrons!

Circulitout est une collaboration entre le Cal en bourg 0-5 ans, le Carrefour Jeunesse Emploi des Laurentides, le Réseau BIBLIO des Laurentides et la commission scolaire des Laurentides.

Pour plus d'information ou pour consulter le calendrier des sorties, consultez notre site Internet au : www.calenbourg.com

COMMUNIQUÉ

Cher entrepreneur, c'est un honneur et une réelle joie de vous compter des nôtres à titre de membre de la Chambre et collaborateur de choix dans le développement des affaires de la région.

Nous vous souhaitons une saison estivale des plus prospères avec les nombreux touristes qui arrivent dans notre région pour vivre l'expérience des multiples attraits et nous sommes enthousiastes à l'idée d'avoir le plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements.

Bienvenue!

C'est avec plaisir que nous accueillons un nouveau membre!Guy Robillard, Ébénisterie Robillard

5ième génération

Fondée en 1910 par Wilfrid Machabée, ce fut ensuite Fernando qui assura les opérations de l'entreprise, suivi de Gilles & Marcel, de François, puis nouvellement arrivée dans l'équipe, Amélie.

Soucieux de préserver le cachet vieillot, l'équipe de Machabée Automobile a réussi à obtenir une dérogation de Ford, dans le cadre du projet de rénovations en cours, afin de créer un style plus chaleureux en privilégiant les aspects de bois et de pierre qui favoriseront un " look villageois".

Les travaux seront réalisés principalement en façade extérieure et d'un côté de la bâtisse, impliquant l'insertion d'une tour, l'arche officielle à l'emblème de Ford, dans le but de répondre à la conformité à titre de concessionnaire.

Notons que Machabée Ford en est à sa 5e génération alors que depuis un an, Amélie Machabée, jeune relève âgée de 21 ans, occupe le poste de directrice commerciale.

D'autre part, François Machabée vibre pour une nouvelle passion!
Le 21 juin prochain, il réalisera son premier Ironman, à la partie vélo 90 km, au sein de son équipe d'athlètes.

Un accident survenu en 2014 lui ayant occasionné une blessure au pied, il lui est impossible de faire de la course. Il mentionne *"C'est plus un défi personnel qui m'a motivé à réaliser ce chalenge et en bonus, ma condition physique en bénéficie grandement*!"

Bravo à toute l'équipe de Machabée Automobile!

Www.cclabelle.com
Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

L'unité mobile d'Héma-Québec sera parmi nous le 16 juillet prochain.
Cette collecte de sang, sous la présidence d'honneur de M. Gilbert Brassard, sera installée dans le stationnement du Bureau d'Accueil touristique. Plus de détails sous peu.

Un don de sang :
un don de vie !!!

HÉMA-QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION
Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
17 juillet 2015

Date de parution
5 août 2015

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
07	**03**		Fermeture des bureaux municipaux-Fête du Canada	Municipalité de Labelle	
07	**03**		Match des Allouettes de Montréal	Maison des jeunes de Labelle	
07	**06**	**9h à 11h30**	Tournée Sports Experts	Municipalité de Labelle	Terrain de tennis
07	**06 au 10**		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
07	**10**		Spectacle P-A Methot	Maison de jeunes de Labelle	
07	**15**		Journée compte-gouttes	Municipalité de Labelle	
07	**16**		Collecte de sang	Héma-Québec	Bureau d'accueil touristique
07	**17**		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
07	**17**	**12h30 à 20h**	Barrage routier	Maison des jeunes de Labelle	
07	**20**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
07	**30**	**10h à 11h30**	Animations	Circulitout	Parc de l'école Le Tremplin
08	**01**		Duathlon	Association des propriétaires au lac Labelle	
08	**05**		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
08	**06**		Tyroparc	Maison des jeunes de Labelle	
08	**06**	**10h à 11h30**	Animations	Circulitout	Parc de l'école Le Tremplin
08	**16**		IRONMAN		

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.